



L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE POURSUIT SA PROGRESSION DÉMOGRAPHIQUE

Les trois communautés composant le pays de Lorient-Quimperlé (Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté, Blavet Bellevue Océan), et par conséquent l'ensemble du territoire, sont en croissance démographique sur la période 2013-2019.

Pour Lorient Agglomération, cette croissance est plus forte entre 2013 et 2019 que sur la période précédente (2008-2013) (+0,33 % par an contre +0,25 %).

Lorient Agglomération	+0,33 % contre +0,25 %
-----------------------	-------------------------------

Pour les 2 autres communautés, la croissance a ralenti. Sur Quimperlé Communauté, elle est désormais proche de

À l'échelle départementale, régionale et nationale, les progressions démographiques ont également été ralenties. Pour la Bretagne, la progression est de +0,49 % par an (3 354 844 habitants en 2019).

Lorient Agglomération. Sur Blavet Bellevue Océan, elle reste supérieure.

Quimperlé Communauté	+0,31 % contre +1,00 %
----------------------	-------------------------------

Blavet Bellevue Océan	+0,65 % contre +2,36 %
-----------------------	-------------------------------

On constate également des ralentissements sur les périmètres plus larges.

SCoT (LA+BBO)	+0,35 % contre +0,41 %
---------------	-------------------------------

Pays de Lorient-Quimperlé	+0,34 % contre +0,53 %
---------------------------	-------------------------------

	Population municipale* 2019	Population totale* 2019	Évolution annuelle moyenne 2013-2019
Lorient Agglomération	205 008	210 286	0,33 %
CC Blavet Bellevue Océan	18 248	18 721	0,65 %
Quimperlé Communauté	55 993	57 458	0,31 %
Pays de Lorient-Quimperlé	279 249	286 465	0,34 %
SCoT du pays de Lorient	223 256	229 007	0,35 %

Source : INSEE, Recensement 2019

* définitions en dernière page

AILLEURS EN BRETAGNE

	Population municipale 2019	Évolution annuelle moyenne 2013-2019
Rennes Métropole	475 416	1,83 %
Brest Métropole	211 156	0,31 %
Golfe du Morbihan Vannes Agglomération	171 704	0,85 %
Saint-Brieuc Armor Agglomération	151 755	0,06 %
Quimper Bretagne Occidentale	100 994	0,20 %

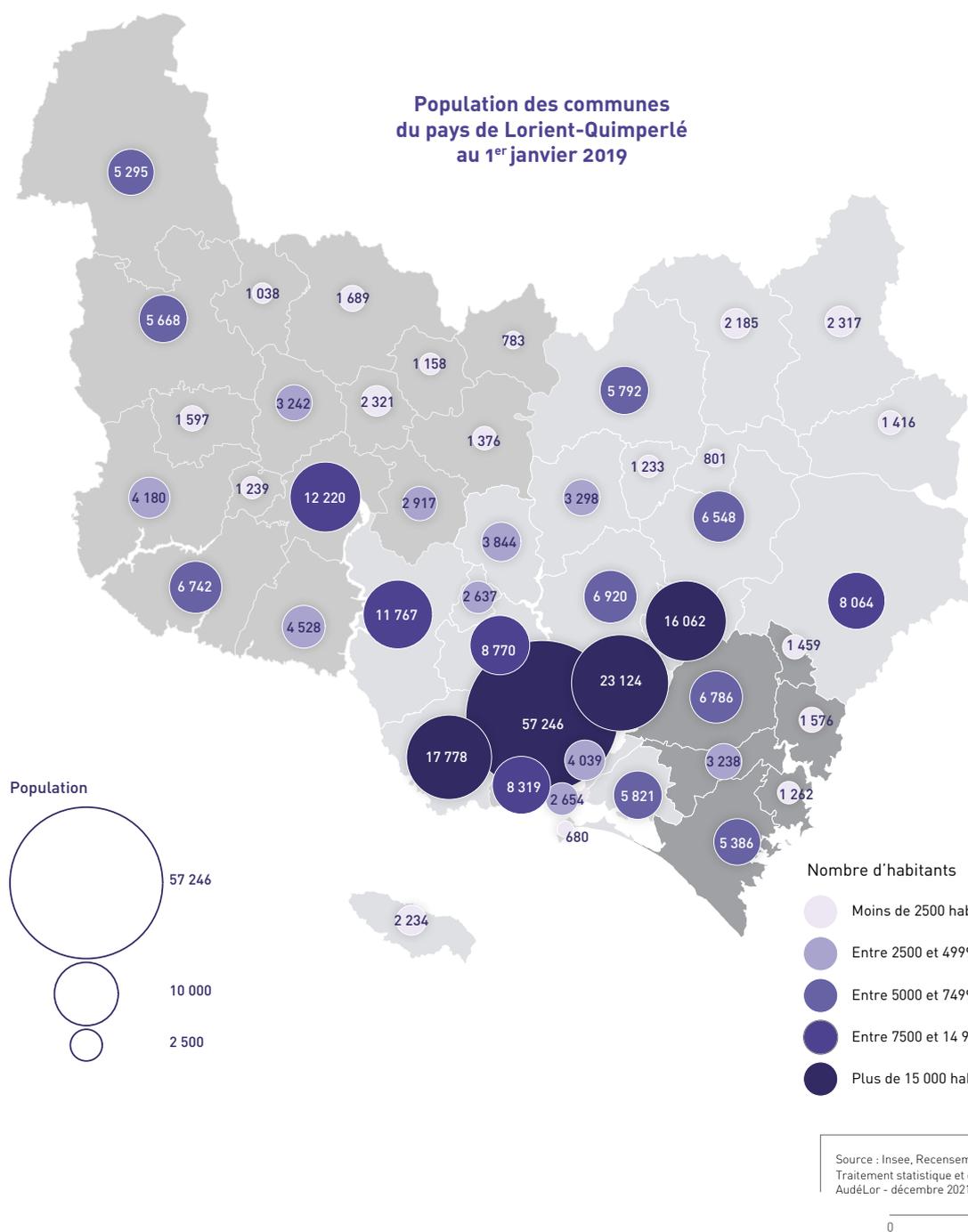
Source : INSEE, Recensement 2019

+ 0,34 %

La croissance démographique
annuelle moyenne sur le pays
de Lorient-Quimperlé entre
2013 et 2019



Population des communes du pays de Lorient-Quimperlé au 1^{er} janvier 2019



On dénombre 28 communes de moins de 5000 habitants qui regroupent 21,8% de la population. Les 6 communes de plus de 10 000 habitants regroupent 49,5% de la population.

Une baisse de population sur 13 communes

Parmi les 46 communes du pays de Lorient-Quimperlé, 13 communes connaissent une baisse de leur population sur 6 ans. Les plus fortes baisses sont constatées à Moëlan-sur-Mer, Querrien, Bubry, Gestel et Scaër.

Pour Lorient, Plœmeur et Locmiquélic on constate une baisse de population à un rythme annuel moyen plus fort que sur la période précédente. À Lorient la baisse est de -0,20% par an contre -0,06% par an entre 2008 et 2013. À Plœmeur, la baisse est de -0,24% contre -0,17% auparavant, tandis qu'à Locmiquélic elle est de -0,41% contre -0,18% :

Baisse + forte

Lorient	-0,20% par an entre 2013 et 2019 contre -0,06% par an entre 2008 et 2013
Plœmeur	-0,24% contre -0,17%
Locmiquélic	-0,41% contre -0,18%

Pour 3 autres communes à l'inverse, on constate un ralentissement du rythme de décroissance :

Baisse - forte

Gâvres	-0,58% par an entre 2013 et 2019 contre -1,83% par an entre 2008 et 2013
Port-Louis	-0,08% contre -1,65%
Arzano	-0,10% contre -0,26%

Enfin, il s'agit d'un retournement de tendance pour les 7 autres qui étaient en croissance sur la période précédente :

Retournement à la baisse

Moëlan-sur-Mer	-0,70% par an entre 2013 et 2019 contre +0,29% par an entre 2008 et 2013
Querrien	-0,47% contre +0,74%
Bubry	-0,42% contre +0,23%
Gestel	-0,40% contre +0,99%
Scaër	-0,21% contre +0,62%
Cléguer	-0,11% contre +0,08%
Quistinic	-0,09% contre +0,70%

6 communes repartent à la hausse

6 communes qui étaient en décroissance entre 2008 et 2013 retrouvent la croissance :

Groix	+0,01% par an entre 2013 et 2019 contre -0,74% par an entre 2008 et 2013
Quéven	+0,18% contre -0,19%
Larmor-Plage	+0,23% contre -0,46%
Riec-sur-Bélon	+0,28% contre -0,25%
Caudan	+0,42% contre -0,27%
Lanester	+0,93% contre -0,55%

Accélération de la croissance sur 9 communes

Pour 9 communes la croissance se confirme en s'accroissant :

Inguiniet	+0,71% par an entre 2013 et 2019 contre +0,36% par an entre 2008 et 2013
Languidic	+1,08% contre +0,63%
Plouay	+1,22% contre +0,47%
Clohars-Carnoët	+1,36% contre +0,87%
Baye	+1,41% contre +0,63%
Sainte-Hélène	+1,47% contre +1,03%
Guidel	+1,50% contre +1,33%
Riantec	+1,79% contre +0,84%
Mellac	+2,27% contre +1,71%

Ralentissement du rythme de croissance pour 18 communes

Pour les 18 autres communes, la croissance se poursuit à un rythme un peu moins soutenu que sur la période précédente.

On retrouve cependant dans ces communes des taux de croissance parmi les plus forts avec des rythmes supérieurs à 1% sur 3 d'entre elle :

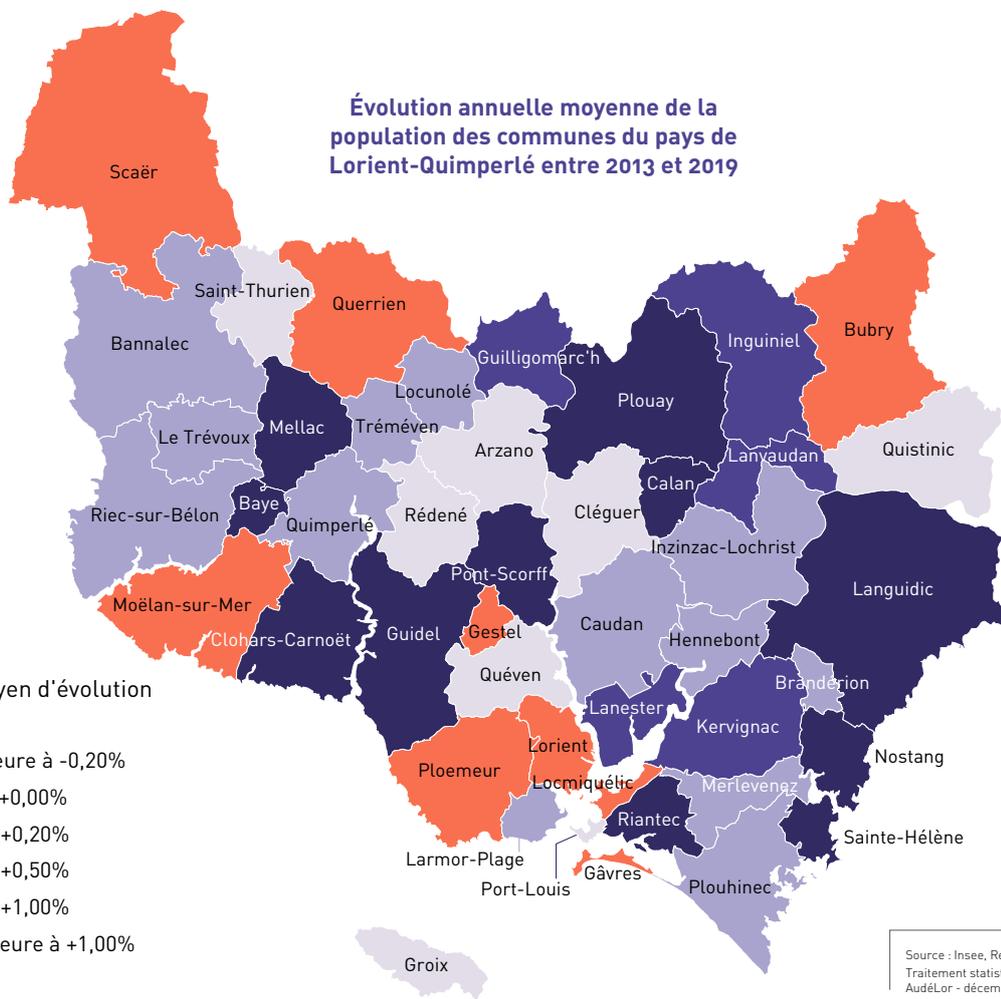
Calan	+2,12%
Pont-Scorff	+1,59%
Nostang	+1,18%

Évolution annuelle moyenne de la population des communes du pays de Lorient-Quimperlé entre 2013 et 2019

Taux annuel moyen d'évolution de la population

- Baisse supérieure à -0,20%
- Entre -0,20 et +0,00%
- Entre +0,00 et +0,20%
- Entre +0,20 et +0,50%
- Entre +0,50 et +1,00%
- Hausse supérieure à +1,00%

Voir détail en page 6



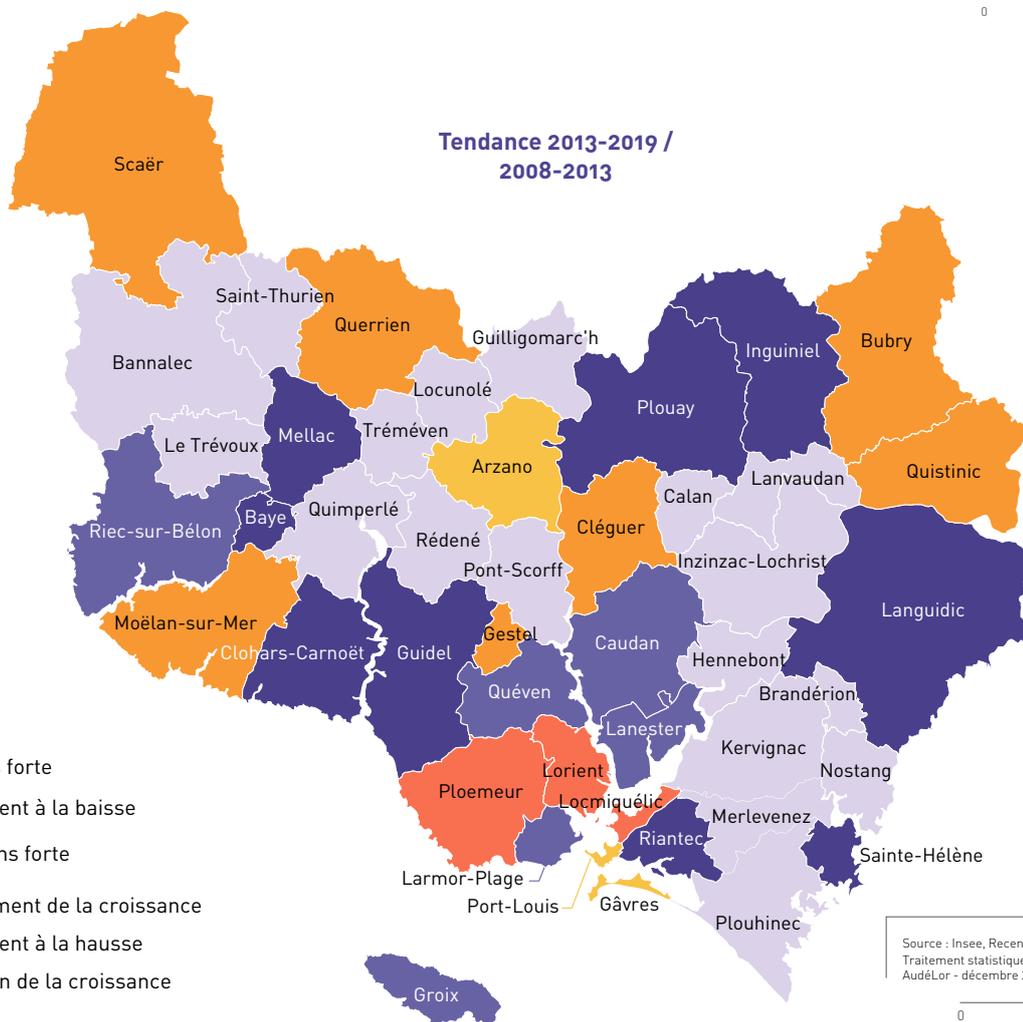
Source : Insee, Recensement 2019
Traitement statistique et cartographie :
AudéLor - décembre 2021

0 10 km

Tendance 2013-2019 / 2008-2013

Tendance

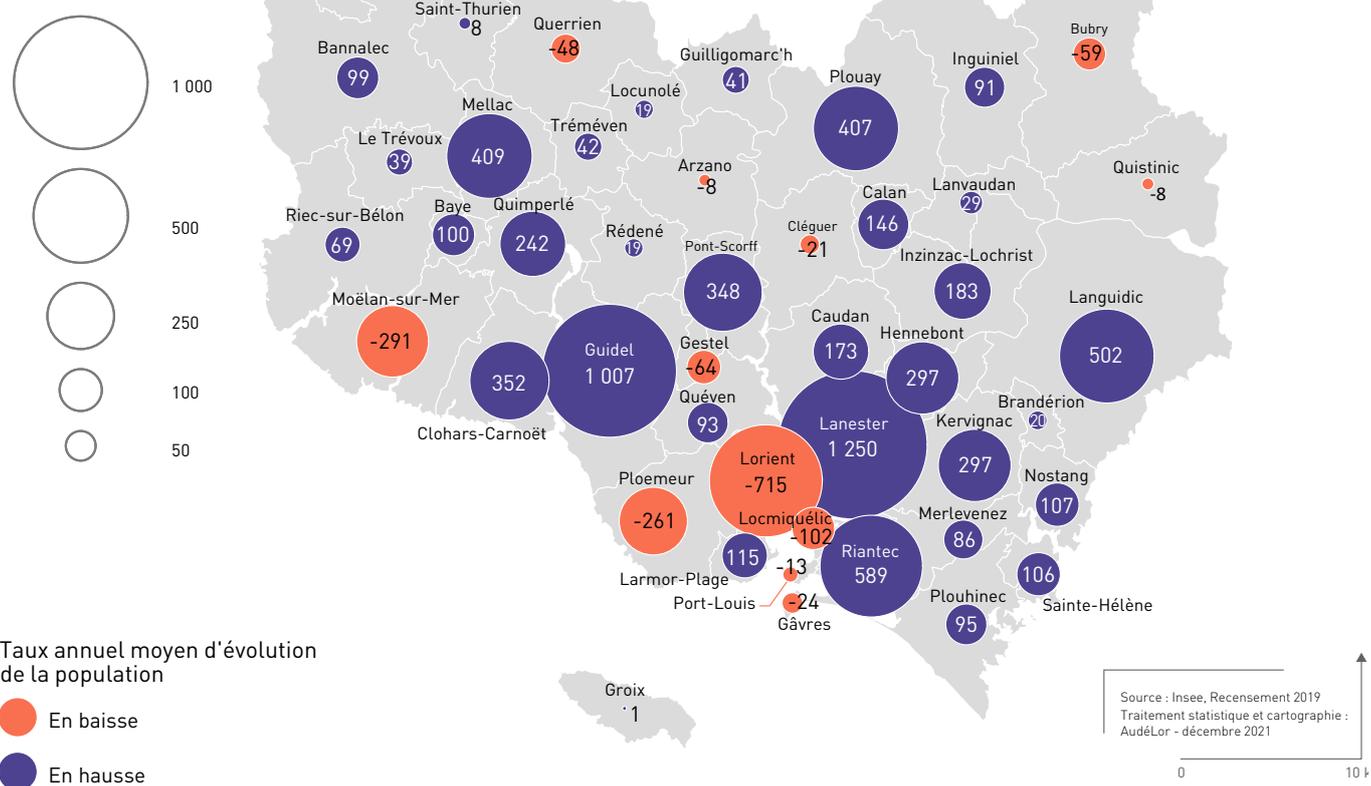
- Baisse plus forte
- Retournement à la baisse
- Baisse moins forte
- Ralentissement de la croissance
- Retournement à la hausse
- Accélération de la croissance



Source : Insee, Recensement 2019
Traitement statistique et cartographie :
AudéLor - décembre 2021

0 10 km

Évolution de la population des communes du pays de Lorient-Quimperlé entre 2013 et 2019



Les pertes de population sont observées sur le cœur d'agglomération, des communes littorales vieillissantes ainsi que sur des communes rurales éloignées des grands axes.

Les plus fortes progressions sont constatées sur des communes péri-urbaines et des communes bénéficiant d'une bonne accessibilité.

Nom de la commune	Population municipale			Évolution		Tendance
	2008	2013	2019	2008-2013	2013-2019	
QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ						
Arzano	1402	1384	1376	-0,26 %	-0,10 %	Baisse moins forte
Bannalec	5226	5569	5668	1,28 %	0,29 %	Ralentissement de la croissance
Baye	1104	1139	1239	0,63 %	1,41 %	Accélération de la croissance
Clohars-Carnoët	3999	4176	4528	0,87 %	1,36 %	Accélération de la croissance
Guilligomarc'h	678	742	783	1,82 %	0,90 %	Ralentissement de la croissance
Locunolé	1031	1139	1158	2,01 %	0,28 %	Ralentissement de la croissance
Mellac	2603	2833	3242	1,71 %	2,27 %	Accélération de la croissance
Moëlan-sur-Mer	6932	7033	6742	0,29 %	-0,70 %	Retournement à la baisse
Querrien	1674	1737	1689	0,74 %	-0,47 %	Retournement à la baisse
Quimperlé	11 088	11 978	12 220	1,56 %	0,33 %	Ralentissement de la croissance
Rédené	2743	2898	2917	1,11 %	0,11 %	Ralentissement de la croissance
Riec-sur-Bélon	4162	4111	4180	-0,25 %	0,28 %	Retournement à la hausse
Saint-Thurien	882	1030	1038	3,15 %	0,13 %	Ralentissement de la croissance
Scaër	5198	5361	5295	0,62 %	-0,21 %	Retournement à la baisse
Tréméven	2132	2279	2321	1,34 %	0,30 %	Ralentissement de la croissance
Le Trévoux	1445	1558	1597	1,52 %	0,41 %	Ralentissement de la croissance
LORIENT AGGLOMÉRATION						
Brandérian	1 079	1 439	1 459	5,93 %	0,23 %	Ralentissement de la croissance
Bubry	2 349	2 376	2 317	0,23 %	-0,42 %	Retournement à la baisse
Calan	848	1 087	1 233	5,09 %	2,12 %	Ralentissement de la croissance
Caudan	6 839	6 747	6 920	-0,27 %	0,42 %	Retournement à la hausse
Cléguer	3 306	3 319	3 298	0,08 %	-0,11 %	Retournement à la baisse
Gâvres	772	704	680	-1,83 %	-0,58 %	Baisse moins forte
Gestel	2 571	2 701	2 637	0,99 %	-0,40 %	Retournement à la baisse
Groix	2 318	2 233	2 234	-0,74 %	0,01 %	Retournement à la hausse
Guidel	10 073	10 760	11 767	1,33 %	1,50 %	Accélération de la croissance
Hennebont	14 624	15 765	16 062	1,51 %	0,31 %	Ralentissement de la croissance
Inguinél	2 057	2 094	2 185	0,36 %	0,71 %	Accélération de la croissance
Inzinzac-Lochrist	5 837	6 365	6 548	1,75 %	0,47 %	Ralentissement de la croissance
Lanester	22 490	21 874	23 124	-0,55 %	0,93 %	Retournement à la hausse
Languidic	7 328	7 562	8 064	0,63 %	1,08 %	Accélération de la croissance
Lanvaudan	707	772	801	1,77 %	0,62 %	Ralentissement de la croissance
Larmor-Plage	8 397	8 204	8 319	-0,46 %	0,23 %	Retournement à la hausse
Locmiquélic	4 178	4 141	4 039	-0,18 %	-0,41 %	Baisse plus forte
Lorient	58 148	57 961	57 246	-0,06 %	-0,21 %	Baisse plus forte
Ploemeur	18 194	18 039	17 790	-0,17 %	-0,24 %	Baisse plus forte
Plouay	5 260	5 385	5 792	0,47 %	1,22 %	Accélération de la croissance
Pont-Scorff	3 123	3 496	3 844	2,28 %	1,59 %	Ralentissement de la croissance
Port-Louis	2 898	2 667	2 654	-1,65 %	-0,08 %	Baisse moins forte
Quéven	8 762	8 677	8 770	-0,19 %	0,18 %	Retournement à la hausse
Quistinic	1 375	1 424	1 416	0,70 %	-0,09 %	Retournement à la baisse
Riantec	5 018	5 232	5 821	0,84 %	1,79 %	Accélération de la croissance
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BLAVET BELLEVUE OCÉAN						
Kervignac	5 438	6 489	6 786	3,60 %	0,75 %	Ralentissement de la croissance
Merlevenez	2 966	3 152	3 238	1,22 %	0,45 %	Ralentissement de la croissance
Nostang	1 288	1 469	1 576	2,66 %	1,18 %	Ralentissement de la croissance
Plouhinec	4 832	5 291	5 386	1,83 %	0,30 %	Ralentissement de la croissance
Sainte-Hélène	1 098	1 156	1 262	1,03 %	1,47 %	Accélération de la croissance
Lorient Agglomération	198 551	201 024	205 008	0,25 %	0,33 %	Accélération de la croissance
Quimperlé Communauté	52 299	54 967	55 993	1,00 %	0,31 %	Ralentissement de la croissance
Blavet Bellevue Océan	15 622	17 557	18 248	2,36 %	0,65 %	Ralentissement de la croissance
SCoT	214 173	218 581	223 256	0,41 %	0,35 %	Ralentissement de la croissance
Pays de Lorient-Quimperlé	266 472	273 548	279 249	0,53 %	0,34 %	Ralentissement de la croissance

DÉFINITIONS

1. Population municipale

La population municipale comprend les personnes :

- ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté ;
- détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune ;
- sans-abri recensées sur le territoire de la commune ;
- résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent.

Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. En 1999, c'était le concept de population sans doubles comptes qui correspondait à la notion de population statistique.

2. Population totale

Le concept de population totale est défini par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 5 juin 2003, relatif au recensement de la population.

La **population totale d'une commune** est égale à la somme de la population municipale et de la population comptée à part de la commune.

La **population totale d'un ensemble de communes** est égale à la somme des populations totales des communes qui le composent.

La **population totale** est une population légale à laquelle de très nombreux textes législatifs ou réglementaires font référence. À la différence de la population municipale, elle n'a pas d'utilisation statistique car elle comprend des doubles comptes dès lors que l'on s'intéresse à un ensemble de plusieurs communes.

3. Population comptée à part

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

Ce sont :

- 1) Les mineurs dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune ;
- 2) Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études ;
- 3) Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune, dès lors que la communauté relève de l'une des catégories suivantes :
 - services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
 - communautés religieuses ;
 - casernes ou établissements militaires.

Contact : Arnaud Le Montagner
02 97 12 06 62

AUDÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com

Directeur de la publication : Freddie Follezou-ISSN 2118-1632

Pour télécharger
les communications
d'Audélor : www.audelor.com

